



Délégué Mandataire à la Protection des Majeurs

L'UDAF du Morbihan recherche des délégués mandataires à la protection des majeurs (temps plein/temps partiels) pour des CDD de remplacements sur différents sites :

Lorient, Vannes, Auray, Pontivy, Ploermel.

Postes à pourvoir dès que possible.

Le mandataire judiciaire à la protection des personnes est un professionnel ayant un parcours dans le travail social ou dans une profession juridique. Solidité psychologique, intégrité morale, fermeté, capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps, sont les qualités minimales requises.

Formation initiale : DE Assistant de service social, DE CESF, DE Educateur spécialisé, Master en droit. Avec ou sans expérience.

Le CNC est un plus.

Merci de contacter Mme POZZETTO : lettre de motivation et CV

[virginie.pozzetto-leray@udaf56.asso.fr](mailto:virginie.pozzetto-leray@udaf56.asso.fr)